



Marseille, le 2 Juin 2014

**A l'attention de Monsieur Jean Noël GUERINI
Président du Conseil Général 13
Hôtel du Département**

(Courrier remis en mains propres)

OBJET : Réforme territoriale et information des personnels

Monsieur le Président,

Nous voulons par la présente vous alerter sur l'inquiétude des agents du Conseil Général 13 concernant les annonces faites dernièrement par le Président de la République ainsi que de son gouvernement sur la réforme territoriale et sur le devenir des Conseils Généraux.

En effet, il est annoncé dans les médias que les Conseils Généraux disparaîtraient en 2020. Ces annonces ne donnent aucune information sur l'avenir de nos missions et de nos carrières comme si les missions et les agents des Conseils Généraux n'existaient pas.

Nous trouvons que la décision est expéditive. De ce fait, vous comprendrez l'inquiétude des agents du conseil général 13.

C'est pourquoi nous vous demandons que cette question puisse être abordée lors du prochain CTP du mois de juin, et que les représentants du personnel soient régulièrement tenus informés de l'avancement de ce dossier.

Certaines décisions, très rapides et prises de façon autoritaire, renforcent ce sentiment d'inquiétude auprès des agents. Nous voulons parler de la fermeture de la galerie d'Art à Aix en Provence, mais aussi du Château d'Avignon.

Nous ne pouvons pas, ne pas penser que la Collectivité, anticipe cette réforme territoriale. Si la réforme territoriale est déjà en application au Conseil Général 13 il nous semble nécessaire que vous informiez les agents afin qu'ils se préparent à défendre leurs droits, leurs missions et leurs carrières.

Depuis l'acte I de la décentralisation en 1982, ce sont bien les Départements qui ont assuré l'essentiel des missions sociales dont s'était délesté l'Etat. Les personnels ont été en contact direct avec la population pour assurer un rôle d'amortisseur social en préservant une égalité et une équité de traitement pour l'accès aux droits communs, et aux missions de protection : Aide Sociale à l'Enfance, Prestation liées au Handicap, Fonds de solidarité pour le Logement, Allocation pour les personnes âgées, Revenu de solidarité active, etc...

.../...

Pour la FSU, au-delà de la disparition du cadre institutionnel des Conseils Généraux, la seule question qui doit être posée est bien celle du bilan et donc du devenir de toutes leurs missions et des personnels qui les assurent au quotidien avec une implication, un professionnalisme et un dévouement exemplaires : action sanitaire et sociale, archives, laboratoires, bibliothèques, environnement, transports, route, SDIS, collègues, culture, restauration scolaire, etc...

Depuis 30 ans, malgré la baisse des compensations financières dues par l'État, ou le recul de celui-ci dans ses propres missions de complément (logement d'urgence, petite enfance, protection maternelle et infantile, politiques de prévention sanitaire, etc...), les personnels territoriaux confrontés maintenant dans nombre de départements à des politiques d'austérité internes font face pour maintenir un service public de qualité aux usagers.

Dans le même temps, personne ne peut nier que le transfert de certaines missions hier mal assurées par l'Etat, a conduit des Départements à engager des actions d'ampleur pour les développer au mieux de l'intérêt des populations ainsi par exemple la reconstruction nécessaire de milliers de collèges.

Nous souhaitons vous faire part de toutes nos revendications sur ce vaste chantier, c'est pourquoi nous espérons pouvoir en débattre aux prochains CTP.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer Monsieur le Président l'expression de nos cordiales salutations.

Pour la FSU du Conseil Général 13

Michele AUBERT (sdu13)

André NARJOZ (SNUacte13)

Copie :

Me AGIER DGS

M. BONO DRH